

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Commune d'Aiguines (83)
Hôtel de Ville
Le Village
83630 Aiguines

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Commune d'Aiguines (83), ROSINE CARBONNEL, Hôtel de Ville PLACE DE LA MAIRIE, 83630 Aiguines, FRANCE. Tel : +33 494702193. E-mail : mairie.d.aiguines@wanadoo.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché

Objet du marché

CREATION DE LA STATION D'EPURATION D'AIGUINES

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45232420, 45231110

Lieu d'exécution

QUARTIER BOUDROOU 83630 AIGUINES
Code NUTS : FRL05

Caractéristiques principales

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Des variantes seront prises en considération : Oui

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 9 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 07 mai 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

Adresses complémentaires

Date d'envoi du présent avis

25 mars 2021